

# MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISES (P.1/2)

## ENJEUX

Cette formation permet :

- De comprendre le dispositif de mise à disposition et le distinguer des contrats de sous-traitance
- D'optimiser la mise à disposition avec une offre d'accompagnement associée au sein de son Entreprise Adaptée

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Examiner et mettre en œuvre le cadre réglementaire pour mettre en œuvre la mise à disposition dans son Entreprise Adaptée
- Distinguer mise à disposition et contrat de sous-traitance
- Identifier les possibilités d'une offre d'accompagnement associée à la mise à disposition

## PROGRAMME

**Les différentes opérations impliquant une mise à disposition de personnel :**

- Sous-traitance et prestation de service
- Prêt de main d'œuvre et mise à disposition de personnel
- Critères de licéité avant et après la loi "Cherpion"
- Focus sur la notion de caractère lucratif appréciée pour les Entreprises Adaptées :
  - Dans les opérations de sous-traitance
  - Dans les opérations de mise à disposition de personnel

**Les conséquences sur la sécurité juridique des différentes opérations :**

- De sous-traitance de salariés d'une Entreprise Adaptée
- De mise à disposition de salariés d'une Entreprise Adaptée

91%

de satisfaction stagiaires

0

abandon

6

stagiaires en 2023

## PUBLIC

Dirigeants, direction, cadres et fonctions support d'Entreprises Adaptées

## PRÉREQUIS

Absence de prérequis

## DURÉE

3,5 heures


## NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

# MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISES

## (P.2/2)

### MODALITÉS D'ACCÈS

 Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**. Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride** (en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)  
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

### MÉTHODES DISPENSÉES

- Méthodes expositives, démonstratives et transmissives
- Un support de formation illustré est remis à chaque participant

### DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation



### BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

## TARIFS\*

Adhérent UNEA : 400 €

Non adhérent UNEA : 600 €

Intra : 1 100 €

\*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

## ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous et à toutes
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 01.43.22.42.65  
ou par mail [academie@unea.fr](mailto:academie@unea.fr)